



## Problèmes avec travaux de renovation pour 4 gîtes ruraux

Par **lara17**, le **17/12/2009** à **20:45**

Bonjour,rrnrnJe me permets de vous contacter car j'ai des soucis avec mon maître d'oeuvre. J'ai fait rénover une ancienne grange en 4 gîtes ruraux. Les travaux ont commencé en Octobre 2008, la fin des travaux était prévue pour le 26 mars 2009 mais ces derniers n'ont pas été terminés avant la fin du mois de juillet 2009 mais avec de nombreuses malfaçons qui n'ont toujours pas rectifiées. rnrnEn plus, j'ai maintenant de gros problèmes d'acoustique et le maître d'oeuvre a fait intervenir un expert en acoustique qui s'est déplacé le 8 septembre, depuis je n'ai plus de nouvelles et me retrouve en face de gros problèmes dont personne ne s'occupe et de ce fait, ils ne sont pas résolus. rnrnLa réception des travaux a donc était signée fin juillet mais avec des clauses stipulant que les travaux et malfaçons devaient être corrigés avant le 31 décembre 2009. Que me conseillez vous afin que les travaux et malfaçons soient pris en compte et rectifiés dans les plus brefs délais? rnrnJ'ai également beaucoup de soucis financiers engendrés par le retard, les malfaçons et fautes professionnelles de certains artisans que je ne constate que maintenant avec la location des gîtes. Je compte beaucoup sur votre aide. rnrnSincères salutations. rnrnLara Edelstein-Nixey

Par **jeetendra**, le **18/12/2009** à **10:58**

[fluo]Ordre des Avocats de Bordeaux[/fluo]rnMaison de l'Avocatrn1 rue de Cursolrn33000 BordeauxrnTél : 05.56.44.73.84rnrn[fluo]Barreau de Libourne[/fluo]rn25, rue Thiersrn33500 LibournernTél : 05.57.51.59.70rnrn[fluo]Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Gironde[/fluo]rn30 Rue des Frères Bonie - 33077 BORDEAUX CEDEX - Tél 05.47.33.91.17rnrnBonjour, dans votre cas il vous faut absolument consulter un avocat, voir

coordonnés ci-dessus, courage à vous, bonne journée.

Par **lara17**, le **18/12/2009** à **11:03**

Merci pour ces coordonnées, je les appelle dès aujourd'hui...